



L'Ascension

Guide du parentx



« LA CULBUTE »

CAMP DE JOUR

TABLE DES MATIÈRES

A) PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CAMP DE JOUR

1.	<i>Importance de ce guide</i>	3
2.	<i>Camp de jour</i>	3
3.	<i>Service de garde</i>	3
4.	<i>Les lieux fréquentés</i>	3
5.	<i>Activités</i>	4
6.	<i>Sorties</i>	4
7.	<i>Baignade</i>	4
8.	<i>Journée typique</i>	5

B) LES FAÇONS DE PROCÉDER

9.	<i>Inscription</i>	5
10.	<i>Contrôle des départs à la fin de la journée</i>	6
11.	<i>Départ en cours de journée</i>	6
12.	<i>Habillement</i>	6
13.	<i>Équipements requis pour une journée</i>	6
14.	<i>Le chandail de camp</i>	7
15.	<i>Boîte à lunch</i>	7
16.	<i>Retard ou absence du camp de jour</i>	7
17.	<i>Rassemblement</i>	8
18.	<i>Système d'émulation</i>	8
19.	<i>Mesures disciplinaires</i>	8

C) INFORMATIONS POUR LES PARENTS

20.	<i>Formation du personnel versus la sécurité ?</i>	10
21.	<i>Reçu d'impôt</i>	10
22.	<i>Autorisation photos</i>	10

D) DISPOSITIONS

23.	<i>État de santé</i>	10
-----	----------------------------	----

A) PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CAMP DE JOUR

1. Importance de ce guide

Ce guide a été conçu afin de répondre à toutes vos interrogations concernant le camp de jour. Si vous avez d'autres questions, des commentaires ou des suggestions après la lecture de ce guide, n'hésitez pas à nous contacter. Nous comptons sur la collaboration de chaque parent, pour le respect de ce Guide.

2. Camp de jour

Le camp de jour est un endroit où les enfants de 6 à 12 ans vivent, pendant huit (8) semaines, une série d'activités plus enrichissantes les unes que les autres. C'est la place des enfants pour l'été! L'horaire est de 9h00 à 16h30, du lundi au vendredi. On apprend, on s'amuse, on réalise des projets, on fait du sport, on bricole et on fait des expériences scientifiques. Bref, on se surpasse de jour en jour!

En tant que parents, vous serez d'ailleurs invités à être des nôtres lors des sorties. Cependant, votre présence sera sollicitée en temps et lieu.

3. Service de garde

Le service de garde a été mis sur pied pour vous, afin de vous aider à faire concorder votre horaire avec celui du camp de jour. Ce service vous sera offert de 8h00 à 9h00 et de 16h30 à 17h30. L'inscription au camp de jour inclut le service de garde sans frais supplémentaires. Cependant, des frais seront exigés pour tout retard après 17h30. Un montant de cinq dollars (5 \$) par quinze minutes de retard sera chargé. Ces frais devront être acquittés avant le retour de l'enfant au camp de jour.

4. Les lieux fréquentés

Tous les groupes d'âge fréquenteront les lieux suivants :

- Terrain de tennis
- Sentiers pédestres du Parc de la Source
- École L'Aventure (gymnase et cour extérieure)
- Stade Gilles-Paiement
- Maison des jeunes
- Lac du Gros-Brochet (sans baignade autorisée)
- Parc Raymond-Meilleur et Parc des Canotiers
- Bibliothèque municipale

5. Activités

Tous les groupes d'âge auront la chance de toucher aux catégories d'activités suivantes :

- ❖ Baignade
- ❖ Arts plastiques
- ❖ Expériences scientifiques
- ❖ Multitude de sports
- ❖ Grands jeux
- ❖ Activités de plein air
- ❖ Jeux coopératifs et jeux de rôles
- ❖ Sorties à l'extérieur de la municipalité
- ❖ Excursions en forêt

6. Sorties

Il y aura des sorties au cours de l'été qui se dérouleront à l'extérieur de la Municipalité. Certaines d'entre elles pourraient demander une participation financière des parents. Toutefois, nous essayerons dans la mesure du possible de vous offrir des sorties totalement gratuites. Pour que votre enfant puisse participer à cette sortie, vous devez avoir rempli la fiche à cet effet. **Lors des journées de sortie, votre enfant doit obligatoirement porter le chandail fourni par le camp. Les enfants qui auront reçu un ou des avis disciplinaires ne pourraient ne pas participer à l'activité.**

Vous devez compléter la feuille d'autorisation de sorties et la retourner dès que possible à la coordonnatrice. Si toutefois, il y avait des changements durant l'été quant à la présence de votre enfant à une sortie, nous vous demandons de contacter la responsable ou encore de laisser un message en spécifiant le nom, l'âge et le groupe de votre enfant.

7. Baignade

Cet été, nous irons nous baigner à la plage de Ste-Véronique. Lors de ces journées, les enfants doivent avoir un **bon dîner avec beaucoup d'eau, une serviette, de la crème solaire (obligatoire), casquette ou chapeau (obligatoire), leur maillot SOUS LEURS VÊTEMENTS** et le tout bien identifié. Nous passerons toute la journée au camping. **Tous les jeunes de 8 ans et moins doivent apporter une ceinture de sécurité ou des flotteurs** (n'oubliez pas que les jeunes se baignent dans un lac et non dans une piscine). **Le départ se fera à 9h15 et le retour pour 15h45.** Si une journée est annulée à cause de la température, il est à la discrétion du camp de la remettre ou de l'annuler. Vous en serez avisés.

8. Journée typique

8h00 à 9h00: **Service de garde**

9h00 à 9h15: **Rassemblement**

Les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde doivent arriver à cette heure. Les animatrices prennent alors les présences et se préparent à débiter la journée.

9h15 : **Début des activités**

En matinée, deux blocs d'activités de 1h15 chacun sont à l'horaire.

10h30 : **Collation**

On prend une pause d'une quinzaine de minutes, afin de reprendre des forces pour poursuivre nos activités.

12h00 : **Dîner**

13h00 : **Reprise des activités**

En après-midi, trois blocs d'activités d'une heure chacun sont à l'horaire.

15h00 : **Collation**

On prend une pause d'une quinzaine de minutes, afin de reprendre des forces pour, une fois de plus, poursuivre nos activités.

16h15: **Fin des activités**

On rassemble tout le monde et on fait un retour sur la journée.

16h30 : **Fin du camp et début du service de garde**

Contrôle des départs.

17h30 : **Fin du service de garde**

B) LES FAÇONS DE PROCÉDER

9. Inscription

Il est possible de procéder à une inscription à la journée ou à la semaine. L'inscription et la fiche de renseignement de l'enfant doivent être complétées et remises à la réception de l'Hôtel de Ville. Les inscriptions doivent se faire minimalement la veille, toutefois, nous vous suggérons donc de venir prendre possession de ces documents quelques jours à l'avance et vous assurer que votre enfant aura tout le matériel requis. Un enfant qui n'aurait pas tout le matériel requis pourrait se voir refuser l'accès au camp. **De plus, lorsqu'il y a une activité spéciale, cette option est seulement possible si la capacité maximale de l'activité n'a pas été atteinte et les coûts de celle-ci doivent être défrayés par les parents.**

10. Contrôle des départs à la fin de la journée

Le départ des enfants est contrôlé de la façon suivante afin d'assurer la sécurité des enfants:

- 16h30 : la personne qui viendra chercher vos enfants devra se présenter à l'animatrice et attendre que celle-ci vérifie si elle est bel et bien autorisée à venir les chercher. Les animatrices auront des chandails qui vous permettront de les identifier rapidement.
- Les personnes autorisées à venir chercher vos enfants sont **seulement** celles que vous aurez inscrites sur la fiche de départ, ainsi que les deux parents indiqués sur le formulaire d'inscription. Si une autre personne que celles inscrites sur ces fiches devait venir chercher vos enfants, **vous devez nous en aviser, sinon nous refuserons de laisser partir vos enfants avec cette personne, et ce, même si vos enfants la connaissent très bien.**
- Vos enfants seront autorisés à partir à pied ou à bicyclette à partir de 16h30 **seulement** si vous l'avez indiqué sur la fiche de départ. Ils devront, avant de partir, donner leur nom à l'animatrice pour qu'elle fasse la vérification et qu'elle donne son autorisation.

11. Départ en cours de journée

Le parent doit nous prévenir par écrit si l'enfant doit retourner dîner à la maison, s'il doit partir plus tôt, si une autre personne doit venir le chercher ou s'il peut retourner à la maison par lui-même. Nous ne laisserons partir aucun enfant au cours de la journée sans la permission écrite du parent.

12. Habillement

Au camp de jour, on bouge beaucoup. Alors, il faut être confortable!

Habillement suggéré pour un confort garanti toute la journée :

- ❖ Culottes courtes ou longues
- ❖ Espadrilles
- ❖ Chandail à manches courtes
- ❖ Casquette ou chapeau **obligatoire**
- ❖ Chandail chaud (coton ouaté)
- ❖ Bas

Le port de sandale ou gougoune n'est pas recommandé.

13. Équipements requis pour une journée

Un enfant qui n'aurait pas le matériel requis pour la journée pourrait se voir refuser l'accès au camp.

- ✓ Dîner
- ✓ 2 collations
- ✓ Gourde d'eau (bien identifiée)
- ✓ Chapeau et casquette (**obligatoire**)
- ✓ Crème solaire (**obligatoire**)
- ✓ Chasse-moustiques
- ✓ Vêtements sport
- ✓ Espadrilles
- ✓ Sac à dos
- ✓ Maillot et serviette de bain

**Merci d'identifier TOUT le matériel de vos enfants,
ce petit geste pourrait vous éviter bien des recherches dans les objets
perdus.**

14. Le chandail de camp

Chaque enfant aura un chandail à l'effigie du camp. Nous demandons aux parents d'identifier clairement ce chandail pour éviter les pertes et les mélanges. Il est obligatoire pour chaque enfant de porter ce chandail lors des sorties. Lorsque le camp va à la plage et lors des activités régulières, le chandail est facultatif.

15. Boîte à lunch

Comme vos enfants demeurent au camp de jour toute la journée, il est primordial que vous leur fournissiez de quoi tenir durant toutes leurs activités.

Nous vous demandons d'identifier la boîte à lunch de votre enfant, pour faciliter la distribution de celle-ci lors des dîners. Pour les familles ayant plus d'un enfant inscrit au camp, nous demandons une boîte à lunch par enfant. Des fours micro-ondes et des réfrigérateurs sont disponibles.

16. Retard ou absence du camp de jour

Lorsque vous amenez votre enfant au camp de jour le matin, **assurez-vous qu'il est rejoint son groupe avant de retourner à la maison.** Lorsqu'il y a un retard, il arrive souvent que le groupe en question ne soit plus à l'endroit prévu et que votre enfant ne le retrouve pas. **C'est la responsabilité du parent de s'assurer que son enfant retrouve son groupe.** En cas de retard, vous devez obligatoirement appeler avant 9h00 la veille ou le matin au numéro de téléphone qui vous sera transmis. Veuillez mentionner le nom de votre enfant ainsi que l'heure précise de son arrivée au camp ou son absence pour la journée complète.

17. Rassemblement

L'école L'Aventure est l'endroit où se rassemblent toujours les enfants que ce soit au début de la journée ou à la fin de celle-ci. Ils déposent leurs effets personnels et leur boîte à lunch dans le gymnase.

18. Système d'émulation

En partant du principe que les enfants posent régulièrement des gestes positifs lorsqu'ils sont en interaction avec les autres et que ces gestes passent souvent inaperçus auprès des autres enfants et des adultes de leur environnement, le système d'émulation a pour but de souligner et de renforcer ces comportements.

Basé sur le principe de motivation et d'encouragement continu, ce système permet :

- d'identifier rapidement les enfants qui démontrent des améliorations et des aptitudes dans diverses catégories.
- de valoriser et de développer les compétences intrinsèques des enfants.

Les catégories visées peuvent être les suivantes:

- Persévérance
- Partage
- Entraide
- Débrouillardise
- Participation
- Courage
- Amélioration
- Effort
- Gentillesse
- Bonne humeur
- Imagination
- Dynamisme
- Responsabilité
- Serviabilité
- Patience
- Dépassement de soi
- Initiative
- Respect
- Autonomie
- Respect de la nature

Un système d'émulation sera mis en place au camp de jour. Celui-ci prendra la forme de passeport où les compétences recherchées seront inscrites. Une étampe sera apposée lorsque l'animatrice constatera l'accomplissement de cette aptitude chez l'enfant. Le passeport pourra être consulté et expliqué à l'enfant durant toute la durée du camp. De plus, le passeport lui sera remis à la fin de l'été.

19. Mesures disciplinaires

Au camp de jour, il y a un Code de vie que chaque jeune doit respecter. Tout pour enfant qui ne respecte pas ce Code, les parents en seront avisés. En cas de manquements, un **premier avis disciplinaire écrit et les parents seront contactés**. Si la situation continue, **un deuxième avis disciplinaire écrit sera émis et l'enfant sera exclu du camp de jour de 2 à 5 jours (sans remboursement)**.

Finally, **si ce moment de réflexion à la maison n'a pas porté fruit, nous nous verrons dans l'obligation d'exclure l'enfant du camp de jour pour le reste de l'été (sans remboursement)**. En tout temps, un enfant présentant un comportement inadéquat peut se voir refuser la participation à une activité spéciale. Selon la gravité du problème, certaines mesures disciplinaires peuvent être accélérées.

Le but de ces mesures est de permettre à l'ensemble des participants de passer un bel été en profitant au maximum de leurs journées d'activités et de pouvoir S'AMUSER en toute sécurité.

CODE DE VIE

Il est entendu que, comme je suis inscrit(e) au camp de jour ...

1. Je respecte les règles de mon animatrice et de l'organisation du camp de jour.
2. Je participe activement aux activités.
3. Je respecte les autres par mes paroles et mes actes.
4. Je respecte tout le matériel mis à ma disposition.
5. Je circule à pied durant le jour, sur les terrains du camp de jour.
6. Je ne quitte jamais mon groupe à moins d'avoir l'autorisation de mon animatrice.
7. Je circule calmement dans les édifices que je fréquente.
8. Je respecte la tenue vestimentaire.
9. À la fin de la journée, j'attends que la personne responsable ait contrôlé mon départ avant de partir avec la personne qui vient me chercher.

Ce qui veut dire qu'il m'est interdit de ...

- ❖ Être arrogant envers les animateurs
- ❖ Pousser les autres
- ❖ Crier des noms
- ❖ Refuser de participer à une activité
- ❖ Me sauver (fugue)
- ❖ Tirer des roches ou autres objets
- ❖ D'avoir une attitude négative
- ❖ Amener des jeux électroniques
- ❖ Sacrer, utiliser un langage ou faire des gestes à caractère sexuel
- ❖ D'apporter des jouets ou des animaux de la maison
- ❖ De porter des vêtements aux messages négatifs (allusion à l'alcool, aux drogues)

C) INFORMATIONS POUR LES PARENTS

20. Formation du personnel versus la sécurité ?

Tout le personnel possède la formation DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur), une formation en secourisme et a toujours accès à une trousse de premiers soins. Elles sont au courant des maladies, allergies ou particularités que votre enfant pourrait avoir, *si vous les avez indiquées sur la fiche de santé.*

Lors des baignades, en plus des animatrices, vos enfants sont surveillés par des surveillants sauveteurs qui sont formés par la Société de Sauvetage.

21. Reçu d'impôt

Un reçu en provenance de la Municipalité vous sera remis à la fin du camp du jour à la condition que vous nous ayez donné votre numéro d'assurance sociale.

22. Autorisation photos

Étant donné que le camp de jour La Culbute fera des photos et/ou des films sur les activités des participants pendant la durée du camp, nous vous demandons de signer le formulaire prévu à cet effet, qui autorise la Municipalité à se servir de ce matériel en tout ou en partie à des fins de parution dans le journal L'Information du Nord ou autres médias régionaux. Tout le matériel utilisé demeurera la propriété de la municipalité de L'Ascension.

D) DISPOSITIONS

23. État de santé

Lorsqu'un enfant présente un ou plusieurs symptômes de maladie (fièvre, vomissements, maladie contagieuse, etc.) les parents sont tenus de ne pas l'amener au camp de jour. Si par exemple une fièvre se déclarait au cours de la journée, les parents seront avisés et devront venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.